

Trousse d'information destinée aux candidats :

Déroulement de la composante écrite de l'examen de compétence en physiothérapie (ECP) par télésurveillance

Cette trousse d'information explique aux candidats qui passent la composante écrite par télésurveillance à quoi ils peuvent s'attendre le jour de l'épreuve. Les candidats doivent également prendre connaissance de tous les autres documents pertinents publiés sur le site Web de l'ACORP, ainsi que de tous les documents explicatifs consultables sur la page Web ProProctor de Prometric. Les règles de conduite relatives à l'examen de compétence en physiothérapie et à la sécurité de l'examen énoncées dans la présente trousse d'information doivent être respectées par tous les candidats qui passent la composante écrite de l'ECP, que ce soit dans un centre d'examen ou par télésurveillance.





Table des matières

1.	Règles de conduite pour l'examen de compétence en physiothérapie et sécurité de l'examen	1
2.	Prometric	2
3.	Politique en matière de report/d'annulation	2
4.	Convocations manquées.....	3
5.	Pièces d'identité.....	3
6.	Exigences concernant le lieu de l'examen	4
6.1	Exigences en matière d'équipement.....	4
6.2	Exigences concernant le lieu de l'examen	5
6.3	Objets requis, autorisés et interdits.....	6
6.4	Remarques supplémentaires concernant les exigences	8
7.	Dispositif de télésurveillance de Prometric : choses à faire et à ne pas faire	9
7.1	À faire :	9
7.2	À ne pas faire :	11
8.	Avant le jour de l'examen.....	13
8.1	Préparer le lieu de l'examen	13
8.2	Télécharger l'application de la plateforme d'examen à distance	13
8.3	Vérification du système.....	14
8.4	Connectivité Internet	16
8.5	Résolution d'écran	17
8.6	Télésurveillance dans d'autres langues que l'anglais.....	17
9.	Journée d'examen	17
9.1	Préparer le lieu de l'examen	17
9.2	Commencer l'examen	18
9.3	Règles relatives aux examens à distance de Prometric.....	21
9.4	Vérification de l'identité (prise de photo et capture d'images d'identité)	21
9.5	Vérification concernant le lieu de l'examen.....	22
9.6	Vérification concernant les candidats	24
10.	Pendant l'examen.....	24
10.1	Pauses imprévues.....	24



10.2	La personne chargée de la surveillance en direct	25
11.	Vue d'ensemble de l'examen	27
11.1	Durée et parties de l'examen.....	27
11.2	Questions d'examen	27
11.3	Temps alloué et suivi de la progression de l'examen.....	27
11.4	Terminer l'examen	28
12.	Demande de mesures d'adaptation particulières	28
13.	Maladies et situations exceptionnelles le jour de l'examen.....	28
14.	Problèmes liés à l'examen se présentant le jour même	29
15.	Résultats de l'examen.....	29
16.	Arrêt de l'examen	29
17.	Connectivité Internet et configurations informatiques requises	30
18.	Les candidats peuvent passer un examen préparatoire	31
19.	Annexe 1 : Règles relatives à la télésurveillance de Prometric (extraits).....	32
19.1	Règles relatives à la télésurveillance de Prometric	32
19.2	Confidentialité du contenu et des dispositifs d'examen	32
19.3	Protocoles d'inscription et pauses	32
19.4	Objets interdits et comportement des candidats dans le centre d'examen.....	33



1. Règles de conduite pour l'examen de compétence en physiothérapie et sécurité de l'examen

En participant à l'examen de compétence en physiothérapie, vous acceptez de respecter les règles suivantes :

- L'examen de compétence en physiothérapie ainsi que son contenu sont la propriété exclusive de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP).
- Vous ne pouvez emporter aucune partie de l'examen hors du lieu d'examen, ni mémoriser ou retranscrire des questions à des fins de diffusion.
- Vous ne pouvez pas enregistrer, ou tenter d'enregistrer, numériquement ou d'une autre façon, le contenu de l'examen pendant un examen surveillé à distance.
- Votre comportement avant, pendant et après l'examen ne doit pas troubler les autres candidats ni leur causer de l'anxiété. Évitez d'émettre des commentaires au sujet de l'examen, de poser des questions inutiles relativement aux politiques et aux procédures ou d'adopter tout autre comportement susceptible de perturber les autres candidats.
- Si vous trichez, au sens entendu ci-dessous, nous pourrions vous demander de quitter le centre d'examen, mettre fin à votre examen surveillé à distance ou refuser de vous accorder une note, ou prendre toute autre mesure indiquée.

Nous partons du principe que vous passez l'ECP de bonne foi dans l'espoir de réussir. Toute action ou tout comportement contraire à ce postulat sera considéré comme de la « tricherie ». Cela comprend tout ce qui est de nature à affecter vos résultats, les résultats d'un autre candidat ou ceux d'un futur candidat. Cela comprend aussi les comportements que l'ACORP considère comme analogues à la tricherie, comme le fait d'altérer les documents de l'ACORP afin de donner l'impression trompeuse d'avoir réussi l'examen. Des exemples de tricherie sont énumérés ci-dessous, mais cette liste n'est pas exhaustive :

- Le fait pour un individu non inscrit de se présenter à la place d'un candidat inscrit.
- Apporter du matériel d'étude ou tout autre matériel qui n'a pas été expressément autorisé (par exemple des appareils électroniques) dans la (les) salle(s) d'examen, qu'il s'agisse d'un centre d'examen ou d'un local d'examen par télésurveillance.
- Fournir ou recevoir de l'aide pendant l'examen.
- Adopter pendant l'examen une conduite qui dérange les autres candidats ou le personnel chargé de l'examen, ou qui est irrespectueuse à leur égard, qu'il s'agisse d'un centre d'examen ou d'un local d'examen par télésurveillance.



- Recevoir ou diffuser de l'information concernant l'examen écrit ou l'examen clinique, avant ou après l'examen¹. Vous ne pouvez pas partager de l'information concernant les diagnostics, les tâches ou les activités faisant partie de l'examen. Vous ne devez pas discuter des stations de la composante clinique de l'examen avec d'autres candidats ou les examinateurs, et ce, même après l'examen.
- Commencer l'examen avant d'en avoir reçu la consigne ou poursuivre l'examen après avoir été avisé d'arrêter.
- Ignorer les instructions du superviseur de l'examen, du surveillant ou de tout membre du personnel chargé de l'examen.
- Modifier les lettres de résultats de l'examen ou tout autre document de l'ACORP pour donner faussement l'impression d'avoir réussi l'examen ou présenter vos résultats d'examen sous un faux jour.
- Toute activité tenue pour illégale, comme les voies de fait, le harcèlement ou le vol.

2. Prometric

Les candidats peuvent passer la composante écrite de l'ECP dans le lieu de leur choix, en utilisant l'application de la plateforme d'examen à distance de Prometric appelée ProProctor.

En vue d'assurer la sécurité des examens, les agents de contrôle de la conformité (ACC), les surveillants et les agents de sécurité (AS) :

- n'accepteront que les candidats autorisés par l'ACORP à passer l'examen;
- vérifieront l'état de conformité des candidats, de leurs effets personnels et du lieu dans lequel se déroule l'examen à l'étape de l'inscription, après des pauses imprévues et, si nécessaire, à tout moment pendant l'examen;
- encadreront les candidats lors de l'inscription et pendant l'examen et les surveilleront au moyen de leur webcaméra et de leur microphone.

3. Politique en matière de report/d'annulation

Les candidats qui désirent reporter ou annuler leur convocation à l'examen doivent le faire directement auprès de Prometric à l'adresse <http://www.prometric.com/capr>. Les délais et les frais suivants s'appliquent :

¹ La confidentialité de l'information relative aux stations cliniques doit être maintenue au même titre que la confidentialité des renseignements concernant un patient. Les candidats qui ont échoué à l'examen, mais qui ont été informés de la teneur des questions et des stations après l'examen auront un avantage déloyal durant leurs tentatives ultérieures (autrement dit, ils peuvent réussir à une station parce qu'ils en connaissent déjà la nature).



Période de report/d'annulation	Frais de report/d'annulation
22 jours ou plus avant la date de l'examen	100 \$
3 à 21 jours avant la date de l'examen	150 \$
Moins de 3 jours avant la date de l'examen	500 \$

Si vous souhaitez renoncer à passer l'examen auquel vous êtes inscrit, veuillez l'indiquer clairement en envoyant un courriel à l'adresse csc_exams@alliancecpt.org. En cas de désistement, les frais indiqués dans le guide d'inscription à l'ECP s'appliquent. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de planifier une autre épreuve de la composante écrite dont le statut d'inscription est fermé.

4. Convocations manquées

Les candidats qui ont manqué leur convocation, pour quelque raison que ce soit, seront considérés comme « absents » et ne se verront pas rembourser les frais d'examen. Les candidats absents doivent soumettre une nouvelle demande d'inscription à l'ACORP pour passer un autre examen. Les candidats ne peuvent pas reporter à une autre date l'examen auquel ils ne se sont pas présentés.

Si vous n'êtes pas en mesure de passer l'examen à cause d'un incident qui se produit soudainement le jour de l'examen, vous devez immédiatement le notifier à l'ACORP par courriel au csc_exams@alliancecpt.org.

On envisage des remboursements partiels dans les cas de maladies graves ou de cas de force majeure. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Guide d'inscription à l'ECP](#).

5. Pièces d'identité

Seules les pièces d'identité suivantes avec photo, délivrées par les autorités publiques, seront acceptées :

- Passeport canadien ou étranger
- Permis de conduire canadien
- Carte de résident permanent du Canada

Ces pièces d'identité doivent :

- être des pièces originales telles qu'elles ont été délivrées (pas de photocopies ni de copies électroniques);
- être valides (non expirées);
- afficher le nom que le candidat a utilisé pour s'inscrire auprès de l'ACORP;



- représenter l'apparence physique actuelle du candidat.

Les candidats doivent contacter l'ACORP **avant** le jour de l'examen s'ils :

- ne sont pas en mesure de fournir l'une des pièces d'identité acceptables;
- ont des doutes au sujet du type de pièce d'identité qu'ils présenteront le jour de l'examen.

Les candidats doivent contacter l'ACORP par courriel à l'adresse suivante : csc_exams@alliancept.org

6. Exigences concernant le lieu de l'examen

Les candidats doivent satisfaire aux exigences en matière d'équipement et de lieu d'examen pour pouvoir passer l'épreuve par télésurveillance. S'ils ne peuvent pas satisfaire à toutes les exigences en question, les candidats doivent passer l'épreuve dans un centre d'examen Prometric.

6.1 Exigences en matière d'équipement

Ordinateur portable/PC	• Pas de tablettes, de téléphones intelligents, etc.
Vitesse de l'unité centrale de traitement (CPU)	• Processeur Core 2 Duo à 2.0 GHz
Espace libre sur l'unité de disque dur	• 500 MB
Mémoire vive (RAM)	• 2 GB
Système d'exploitation	• Windows 7 ou version plus récente; MacOS 10.13 ou version plus récente
Résolution de l'écran	• Pour un affichage optimal du contenu de l'examen, nous recommandons un écran d'une résolution de 1920 × 1080 à une échelle de 100 %
Google Chrome	• Version la plus récente
Webcam	• Résolution minimale : 640 × 480 p • Si la caméra est intégrée à l'ordinateur, le candidat doit pouvoir soulever l'ordinateur et orienter la caméra dans n'importe quelle direction, y compris de haut en bas, pendant une durée maximale de 10 minutes
Microphone/haut-parleurs	• Intégrés seulement
Connexion Internet stable	• Vitesse de téléchargement : 0,5 mbps • Vitesse de téléversement : 0,5 mbps



	<ul style="list-style-type: none">• Pour une performance optimale, l'ACORP recommande une connexion Internet filaire (un câble Ethernet branché directement dans le modem ou le routeur, avec un adaptateur de port USB, si nécessaire)• Vous pouvez utiliser une connexion Wi-Fi• Personne d'autre ne doit utiliser Internet pendant l'examen
Se brancher directement sur une source d'alimentation	<ul style="list-style-type: none">• Sans station d'accueil
Écran	<ul style="list-style-type: none">• Ne doit pas être branché à un autre écran• Pas de configurations à double écran
Logiciel antivirus	<ul style="list-style-type: none">• Désactiver les logiciels antivirus tiers et les bloqueurs de fenêtres publicitaires intempestives
Pas de dispositifs connectés	<ul style="list-style-type: none">• Déconnecter les dispositifs inutiles tels que les imprimantes, les écrans supplémentaires, etc. et les retirer de la pièce
Miroir	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 10 cm x 10 cm (4 po x 4 po)

6.2 Exigences concernant le lieu de l'examen

Pièce où se déroule l'examen	<ul style="list-style-type: none">• À l'intérieur (une pièce ayant quatre murs et dont la porte est fermée, de préférence)• Un écriteau indiquant « Ne pas entrer » a été placé sur le côté extérieur de la porte• Bien éclairée• À l'abri des bruits de fond, des perturbations, des distractions et bien dégagée
Bureau/table	<ul style="list-style-type: none">• L'ordinateur portable/l'écran du PC doit être posé sur un bureau/une table• Les tiroirs doivent être vides
Poste de travail dégagé	<ul style="list-style-type: none">• Aucun objet ne doit se trouver sur le poste de travail ou aux alentours (p. ex., stylos, papier, livres, objets, appareils électroniques, etc.) à moins que l'ACORP ne l'ait expressément autorisé par écrit (c.-à-d. mesures d'adaptation particulières).
Candidat seulement	<ul style="list-style-type: none">• Aucune autre personne ne doit se trouver dans la pièce pendant la durée de l'examen, et de même pour les animaux domestiques
Mur faisant dos au candidat	<ul style="list-style-type: none">• Nu/vide (tout a été retiré)• Les ACC peuvent demander aux candidats de couvrir d'autres sources de distraction dans la pièce tels que des objets,



	téléviseurs, images, affiches, rayons de livres, etc., et même tout le mur, avec un drap
En anglais seulement	<ul style="list-style-type: none">• Tous les surveillants disponibles sont anglophones• La plateforme d'examen peut être utilisée en français

6.3 Objets requis, autorisés et interdits

Requis	Autorisés	Interdits
<ul style="list-style-type: none">• Pièce d'identité avec photo délivrée par les autorités publiques• Clavier (relié par un fil; connexion Bluetooth/clavier sans fil autorisés)• Ordinateur portable/PC, application de plateforme d'examen installée, de même que l'application de bloc-notes à l'écran.• Microphone/haut-parleurs (intégrés seulement)• Miroir• Souris (pavé tactile, écran tactile, reliée par un fil ou par Bluetooth, ou sans fil)• Webcam (intégrée ou fixée)	<ul style="list-style-type: none">• Lunettes, si nécessaire• Médicaments (pas d'emballage ni de notices d'emballage)• Une bouteille d'eau en plastique transparent, dont l'étiquette a été retirée.• Deux papiers-mouchoirs• Bouchons d'oreille	<ul style="list-style-type: none">• Carnet, papier, stylo, crayon, surligneur*• Aliments, boissons (autres que l'eau)• Accessoires pour cheveux (sauf pour des raisons religieuses)• Casques/écouteurs et/ou microphones connectés à l'ordinateur• Bijoux (feront l'objet d'une inspection)• Vêtements d'extérieur, chapeaux• Calculatrices de tous types• Documents publiés et autres matériels de préparation à l'examen• Sac à main, portefeuille, sac, porte-documents• Téléphone intelligent/portable, téléavertisseur, tout autre appareil électronique, notamment les appareils portables• Montre

* Les cahiers, le papier, les stylos, les crayons et les surligneurs sont interdits, mais les candidats peuvent utiliser l'application de bloc-notes à l'écran pour prendre des notes. Cliquez sur l'icône « Bloc-notes » (Scratchpad) pour ouvrir la fenêtre flottante de l'application que vous pourrez redimensionner et ouvrir ou fermer selon les besoins. Si la plateforme d'examen à distance perd la connexion Internet, les données saisies dans le bloc-notes sont automatiquement sauvegardées.



The screenshot displays the Pro Proctor software interface. At the top, the 'Pro Proctor' logo is on the left, and 'Scratchpad', 'Chat', and 'Exit' icons are on the right. The 'PROMETRIC' logo is in the top right corner. The main interface shows a 'Question: 2' and 'Section: Survey' with a 'Section Time Remaining' of 00:02:11 and 'Progress: 95%'. The candidate's name is 'ZZOEMO Melissa'. The question is 'Survey Question 2' with a text input field containing 'Very Good'. Below the input field are four radio button options: 'Excellent' (selected), 'Poor', 'Fair', and an unlabeled option. A 'Scratchpad' window is open on the right, containing the text: 'Section 1: 12+5=17 a^2+b^2=c^2', '1. note 1', '2. note 2', '3. note 3', 'Section 2:', '• note 1', '• note 2', '• note 3'. The bottom of the interface has a 'Back' and 'Next' button.



6.4 Remarques supplémentaires concernant les exigences

- Les objets requis et autorisés seront soumis à l'inspection de l'ACC.
- Les objets interdits ne sont pas autorisés pendant toute la durée de l'examen. L'ACC demande aux candidats de retirer tout objet interdit à l'étape de l'inscription. Si un objet interdit est découvert dans la pièce pendant l'examen, l'ACC met immédiatement fin à celui-ci.
- Les candidats sont invités à éteindre leur(s) téléphone(s) intelligent(s)/cellulaire(s) et tous les autres appareils électroniques. Ces objets sont interdits et doivent être rangés à l'extérieur de la pièce.
- Les candidats qui portent et veulent retirer des vêtements légers tels que des chandails, vestons, foulards, etc., doivent les suspendre sur leur chaise, et non les placer sur leurs genoux ou leur poste de travail, c'est-à-dire le bureau/la table. Les vêtements d'extérieur tels que les manteaux épais, les parkas, les imperméables, etc., ne sont pas autorisés sur le poste de travail ou dans l'environnement immédiat où se déroule l'examen.
- Les candidats doivent retirer leurs lunettes afin de les soumettre à une inspection visuelle minutieuse.
- Ne portez pas de bijoux pendant l'examen. Les accessoires de coiffure, les cravates et les nœuds papillon feront l'objet d'une inspection. Ne portez pas et n'utilisez pas de pinces, peignes, barrettes, bandeaux, pinces à cravate, boutons de manchette ou autres accessoires décoratifs. L'ACC peut inspecter n'importe lequel de ces objets et demander aux candidats de les retirer avant l'examen.
- Il est interdit de fumer, de vapoter et de mâcher de la gomme ou de sucer des bonbons pendant l'examen.



7. Dispositif de télésurveillance de Prometric : choses à faire et à ne pas faire

7.1 À faire :

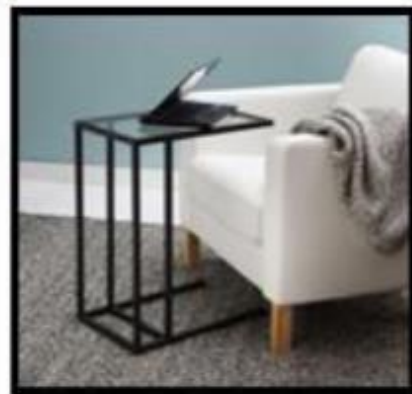
	Clear, orderly, and well-lit room or workspace.
	Testing alone for the entire exam.



Sit in an upright position.



Desktop/laptop must be on a table or desk.





7.2 À ne pas faire :



Sitting or reclining in a bed or couch with computer on your lap.



Cluttered or crowded room or workspace.





Poorly lit room or workspace.



Person(s) or pet(s) present at any time
in testing room or area.



(Source de l'image : [Guide de l'utilisateur de ProProctor de Prometric](#))



8. Avant le jour de l'examen

8.1 Préparer le lieu de l'examen

Les candidats doivent impérativement :

- passer en revue le [Guide de l'utilisateur de ProProctor](#) en vue de l'examen;
- préparer le lieu où se déroulera l'examen conformément aux consignes énumérées ci-dessus à la rubrique « 6. Exigences concernant le lieu de l'examen »;
- installer l'application de la plateforme d'examen et effectuer une *vérification du système* sur le même ordinateur dont ils se serviront pour passer l'examen.

8.2 Télécharger l'application de la plateforme d'examen à distance

Pour télécharger l'application de la plateforme d'examen à distance :

- Cliquez [ici](#) pour accéder à la page d'accueil de ProProctor.
- Sur la page d'accueil, cliquez sur « Télécharger et installer l'appli ProProctor » pour installer l'application de la plateforme d'examen à distance sur l'ordinateur dont vous vous servirez pour passer l'examen :



Veillez prendre note de ce qui suit : La plateforme d'examen à distance active une fonction de verrouillage de l'ordinateur et du navigateur qui empêche les candidats d'utiliser toute autre fonction de leur ordinateur que l'application de la plateforme après le début de l'examen. Le jour de l'épreuve, l'examen ne pourra pas commencer si une quelconque machine virtuelle est connectée ou allumée.



8.3 Vérification du système

Les candidats doivent effectuer une [vérification du système](#) afin de confirmer que le dispositif de télésurveillance est compatible avec leur équipement informatique :

- au moins 5 jours avant la date fixée pour l'épreuve; toutefois, il est recommandé de procéder à la *vérification du système* avant de choisir de passer l'examen par télésurveillance;
- sur l'ordinateur portable/PC dont ils se serviront pour passer la composante écrite; il est conseillé aux candidats d'installer leur ordinateur (cordon d'alimentation, connexion Internet, webcam, pièce du domicile, etc.) exactement de la même manière que pendant l'examen proprement dit.

Une *vérification du système* réussie est indiquée par des coches vertes :

A system readiness check of your computer will now take place to make sure it is fully compatible with the ProProctor application.

	Screen Resolution 1920 x 1080	✓
	Operating System Windows 10	✓
	Microphone Ok	✓ Click to check mic
	Webcam 640 x 480	✓
	Download Speed 83,374 Kbps	✓
	Upload Speed 10,649 Kbps	✓

[Rerun](#)

Your system has passed the requirement check.

100%
Complete

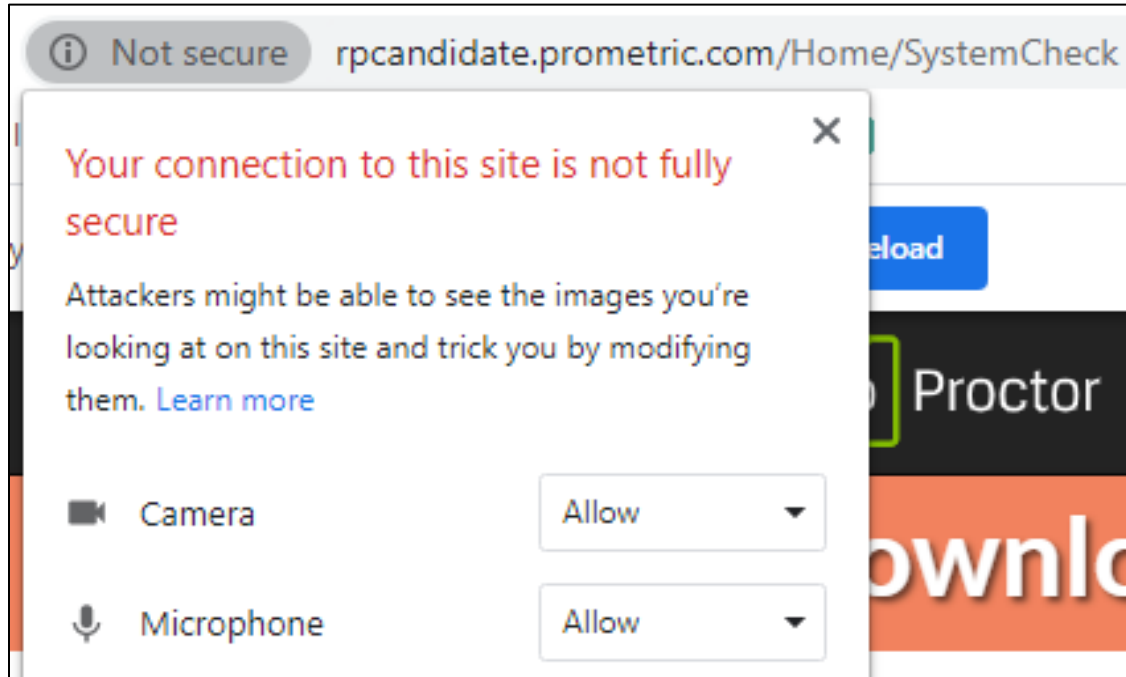
Aux fins de la *vérification du système*, une résolution d'écran de 1024 × 768 est acceptable, mais une résolution supérieure est **recommandée** (se reporter à la rubrique *Résolution d'écran* ci-dessous).

Sélectionnez le microphone et la webcam :

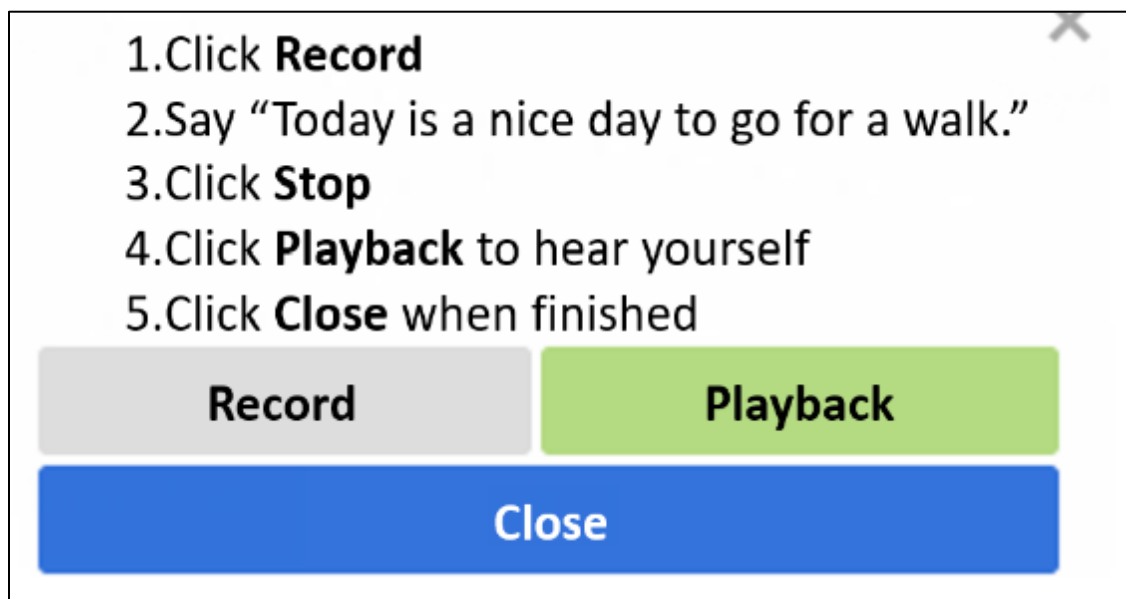
- avant d'entamer la *vérification du système*, si l'ordinateur est équipé de deux webcams (frontale et arrière), choisissez la webcam frontale;
- si la *vérification du système* ne débute pas automatiquement.



Si nécessaire, cliquez sur « Non sécurisé » puis sur « Autoriser » pour sélectionner la caméra et/ou le microphone :



Pendant la *vérification du système*, les candidats peuvent vérifier leur microphone (et leurs haut-parleurs) en appuyant sur « Cliquer pour vérifier le micro ». Pour ce faire, suivez les instructions dans la fenêtre contextuelle :





8.4 Connectivité Internet

L'ACORP recommande aux candidats d'utiliser une connexion filaire à l'aide d'un câble Ethernet branché directement sur leur modem ou leur routeur. La connexion par Wi-Fi est acceptable mais déconseillée, car le risque de déconnexion de la plateforme d'examen est légèrement plus élevé. La plateforme d'examen se désactive lorsque la connexion Internet est coupée pour cause d'instabilité.

Il est aussi fortement recommandé d'utiliser une connexion Internet personnelle plutôt qu'une connexion d'entreprise, car certaines restrictions peuvent faire obstacle à la connexion aux systèmes de Prometric. Les candidats doivent utiliser une connexion Internet protégée par un mot de passe.

Les candidats qui utilisent une connexion Wi-Fi doivent installer leur ordinateur là où le signal Wi-Fi est le plus fort afin de réduire les risques de déconnexion. Effectuez la *vérification du système* et passez votre examen au même endroit.

Sachez que si d'autres personnes diffusent ou lisent du contenu en continu, comme des vidéos, pendant que vous passez l'examen, la connexion Internet peut être considérablement ralentie ou coupée, ce qui aura pour effet de vous déconnecter de la plateforme d'examen. Les candidats doivent demander à toutes les personnes se trouvant dans le lieu où ils passent l'examen de ne pas utiliser Internet pendant le déroulement de la composante écrite.

Lorsque la connexion Internet est coupée, le surveillant ne peut pas voir le candidat au moyen de la webcam. Par conséquent, par mesure de sécurité, les candidats doivent recommencer la vérification du lieu de l'examen et la vérification corporelle après la reprise de la connexion Internet et la réactivation de la plateforme.

Si l'application de la plateforme d'examen s'est désactivée et que la reconnexion ne se fait pas automatiquement :

- redémarrez votre examen, entrez dans la file d'attente virtuelle, rencontrez un ACC et effectuez les protocoles de sécurité pour poursuivre votre examen; ou
- [demandez de l'assistance](#) sur la page d'accueil ProProctor de Prometric

Si vous rencontrez un problème permanent qui vous empêche de vous reconnecter à l'application de la plateforme d'examen (perte d'Internet, panne de courant, etc.), contactez immédiatement Prometric.

La session d'examen prendra fin, et les résultats seront annulés, si le candidat se déconnecte de la plateforme d'examen :

- une quatrième fois après avoir perdu la connexion et l'avoir rétablie avec succès trois fois;



- pendant 30 minutes ou plus, même s'il s'agit de la première déconnexion (contactez immédiatement l'ACORP si cela se produit).

8.5 Résolution d'écran

L'ACORP recommande une résolution d'écran de 1920 × 1080, qui permet d'afficher les scénarios et le matériel nécessaire en mode écran divisé, c'est-à-dire en affichant les outils en regard des questions. Si la résolution est inférieure, les scénarios et les outils s'afficheront sous forme de fenêtres contextuelles, ce qui obligera les candidats à aller d'une fenêtre à l'autre.

Les candidats doivent veiller à ce que leur écran soit réglé à la résolution maximale, et à ce que les paramètres d'affichage de leur ordinateur soient réglés à 1920 × 1080 avant de commencer l'examen. Il est recommandé que l'échelle d'affichage du texte soit réglée à 100 % afin que le bloc-notes de ProProctor se présente de manière optimale.

8.6 Télésurveillance dans d'autres langues que l'anglais

Les surveillants de Prometric ne parlent que l'anglais. Il n'y a pas de surveillants qui parlent d'autres langues. Les candidats non anglophones (y compris les candidats francophones vivant au Canada) doivent donc être prêts à passer l'examen sous la supervision de surveillants anglophones.

Au Canada, les candidats qui ne sont pas à l'aise à l'idée de passer l'examen sous la supervision de surveillants anglophones peuvent passer l'épreuve dans un centre d'examen Prometric dont le personnel est francophone. Les questions et la plateforme d'examen sont présentées en anglais et en français, que l'épreuve se déroule par télésurveillance ou dans un centre d'examen Prometric.

9. Journée d'examen

9.1 Préparer le lieu de l'examen

Les candidats doivent fermer la porte de la pièce où se déroule l'examen, voire la verrouiller (si possible). S'il n'est pas possible de verrouiller la porte, les candidats peuvent :

- placer un écriteau indiquant « Ne pas entrer » sur le côté extérieur de la porte;
- demander à tous ceux qui ont accès à leur connexion Internet de ne pas l'utiliser pendant l'examen.



Les candidats doivent prévoir 15 minutes afin de préparer le lieu de l'examen avant de commencer l'épreuve. Une meilleure préparation permet une vérification plus efficace de l'espace environnant. Préparer le lieu de l'examen, cela veut dire vérifier que :

- l'ordinateur, la souris, le micro/les haut-parleurs, la webcam, Internet sont connectés et fonctionnent;
- le lieu de l'examen est exempt de toute distraction et de tout objet interdit;
- la carte d'identité du candidat, le miroir et tous les objets autorisés sont prêts pour l'inspection;
- le candidat a son *numéro de confirmation* à 16 chiffres et son *code identifiant* à quatre caractères à portée de main. Veillez prendre note de ce qui suit : Le *numéro de confirmation* à 16 chiffres et le *code identifiant* à quatre caractères du candidat sont indiqués dans le courriel de *confirmation concernant l'examen* envoyé par Prometric;
- les candidats ont demandé aux personnes qui vivent avec eux de ne pas entrer dans la pièce où se déroule l'examen sous peine d'annulation de l'examen;
- les candidats ont pris des dispositions pour empêcher leurs animaux domestiques d'entrer dans la pièce où se déroule l'examen;
- le volume et les paramètres de la webcam de leur ordinateur ont été réglés correctement.

Veillez prendre note de ce qui suit : L'ACC peut mettre fin à l'examen si la pièce ou le lieu où il se déroule ne sont pas conformes aux exigences.

Avant de continuer, veillez à vos besoins personnels, notamment si vous devez aller aux toilettes.

9.2 Commencer l'examen

Une fois confortablement assis à leur poste de travail, les candidats peuvent cliquer sur [« Lancer l'examen »](#).

Avant de rencontrer leur ACC, les candidats devront effectuer plusieurs démarches en libre-service en vue de passer l'examen. Ces démarches sont les suivantes :

- lancer l'examen;
- souscrire aux *règles relatives à la télésurveillance*;
- saisir une image de leur visage et de leur carte d'identité avec photo délivrée par les autorités publiques.

Les candidats sont enregistrés en continu, au moyen de la webcam et du microphone de leur ordinateur, pendant tout le temps nécessaire aux modalités de l'examen (voir ci-dessous) et pendant toute la durée



de l'examen. Les enregistrements sont conservés par Prometric de manière à protéger la vie privée des candidats.

Veillez prendre note de ce qui suit : Les candidats qui ne veulent pas être enregistrés (que ce soit par vidéo ou audio), doivent immédiatement informer l'ACC ou le surveillant de leur intention de ne pas effectuer l'examen.

Les candidats doivent lancer l'examen au moins 15 minutes avant l'heure prévue. Les candidats ne peuvent pas lancer l'examen :

- plus d'une heure avant l'heure prévue;
- plus de 15 minutes après l'heure prévue.

Comme un grand nombre de candidats passent l'épreuve en même temps, les candidats doivent se préparer à patienter dans une file d'attente virtuelle pendant environ 30 minutes avant de pouvoir ouvrir une session d'examen. Soyez patients, car le personnel d'examen applique les protocoles le plus rapidement possible pour que les candidats puissent commencer l'examen.


L'application de la plateforme d'examen effectue automatiquement une autre *vérification du système* lorsque les candidats lancent l'examen. L'examen ne démarrera pas si de nouveaux problèmes sont apparus depuis la *vérification du système* effectuée avant le jour de l'épreuve (p. ex., si les candidats utilisent un autre appareil qui ne répond pas aux exigences, s'ils ont changé les paramètres Internet et si la connexion n'est pas assez forte, etc.).

Les candidats seront ensuite invités à saisir leur *numéro de confirmation* à 16 chiffres et leur *code identifiant* à quatre caractères dans le champ *Trouver un examen*, puis à cliquer sur *Chercher*.



Find Exam

Fill in the fields to locate your exam



Veuillez prendre note de ce qui suit : Les candidats doivent saisir leur *code identifiant* exactement tel qu'il leur a été fourni, en incluant les espaces. Par exemple, si le candidat s'appelle John De Souza :

Numéro de confirmation :	0000000012345678
Code identifiant aux fins du lancement de l'examen :	DE S

Les candidats doivent ensuite cliquer sur le bouton vert « *Lancer* » pour accéder à l'application de la plateforme d'examen à distance.

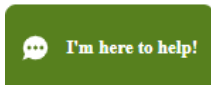
Si les candidats ont besoin d'assistance technique pour lancer leur examen, s'ils rencontrent d'autres problèmes ou s'ils ont une quelconque préoccupation, ils peuvent s'adresser à un représentant du service d'assistance mondial de Prometric en cliquant sur l'une des icônes reproduites ci-dessous :



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

[Contacter
l'assistance](#)



[Assistance par clavardage de
ProProctor](#)



ProProctor Chat Support

[Pendant la vérification du
système](#)



9.3 Règles relatives aux examens à distance de Prometric

À l'étape de l'ouverture de session, les candidats sont tenus de lire les *règles relatives aux examens à distance de Prometric* (l'équivalent d'une entente d'utilisation en ligne), puis de cocher « J'accepte » pour signifier leur consentement aux règles relatives aux examens à distance. Les candidats peuvent consulter un extrait de ces règles à l'annexe 1.

9.4 Vérification de l'identité (prise de photo et capture d'images d'identité)

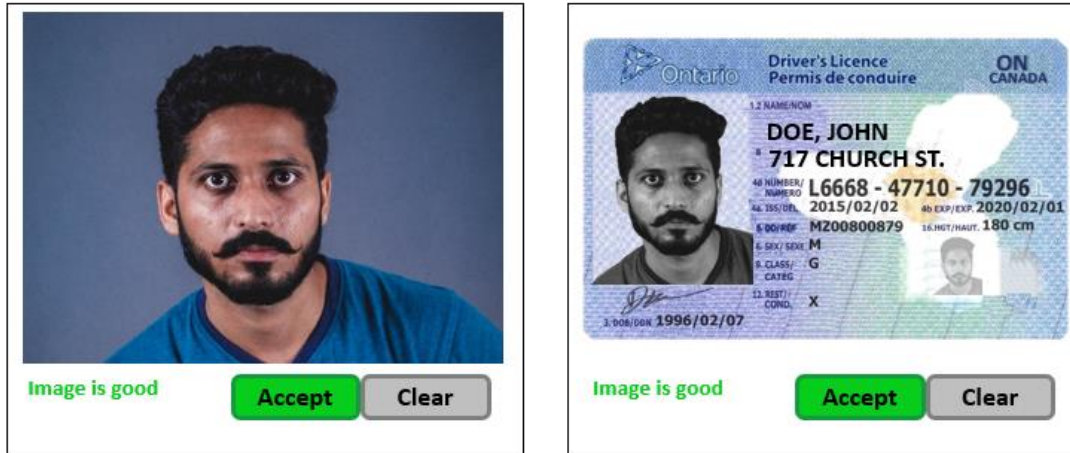
Les candidats doivent saisir une image de leur visage et de leur carte d'identité avec photo délivrée par les autorités publiques à l'aide de la fonction de capture d'images de la plateforme d'examen.

Une zone cible destinée à faciliter le positionnement du visage ou de la carte d'identité avec photo délivrée par les autorités publiques apparaîtra à l'écran de l'ordinateur. La (les) photo(s) doit (doivent) :

- être nette(s) (pas floue[s]);
- montrer clairement le visage;
- afficher clairement toutes les zones de texte de manière à ce qu'elles soient bien lisibles.



Si la photo n'est pas conforme, les candidats peuvent cliquer sur le bouton « Effacer » et la reprendre.



L'ACC compare l'image du visage du candidat avec la photo figurant sur sa carte d'identité avec photo délivrée par les autorités publiques.

Après avoir rempli les étapes d'inscription en « libre-service », les candidats rencontrent leur ACC qui les guide dans les dernières démarches avant de commencer l'épreuve. L'ACC confirme le nom du candidat, son adresse et les précisions concernant l'examen avant de procéder à la vérification du lieu de l'examen et à la vérification corporelle du candidat.

9.5 Vérification concernant le lieu de l'examen

La vérification concernant le lieu de l'examen s'effectue au moyen de la webcam du candidat. L'ACC demande au candidat de soulever et de déplacer la webcam afin d'effectuer un balayage de la pièce à 360° et de vérifier que le lieu où se déroule l'examen est adéquat et sûr.

La vérification concernant le lieu de l'examen peut prendre une dizaine de minutes; toutefois, si l'espace est bien adapté, il faut plutôt compter cinq minutes. Nous recommandons aux candidats :

- de préparer à l'avance le lieu où se déroule l'examen afin de satisfaire à toutes les exigences;
- si leur webcam est intégrée à leur ordinateur, d'être en mesure de le soulever aisément et de le déplacer dans toutes les directions pendant la durée de la vérification;
- de s'exercer à cette manœuvre avant d'opter pour la télésurveillance et à nouveau avant le jour de l'examen.



L'ACC demande aux candidats de diriger leur webcam vers les éléments suivants aux fins d'inspection :

Plafond	<ul style="list-style-type: none">• aux quatre coins
Ordinateur	<ul style="list-style-type: none">• devant, derrière et en dessous
Plancher et chaise	<ul style="list-style-type: none">• avant, arrière, accoudoirs et dessous
Clavier	<ul style="list-style-type: none">• au-dessus et en dessous
Miroir	<ul style="list-style-type: none">• devant et derrière
Écran	<ul style="list-style-type: none">• vérification de l'avant à l'aide du miroir
Souris et tapis de souris (le cas échéant)	<ul style="list-style-type: none">• au-dessus et en dessous
Pièce	<ul style="list-style-type: none">• les quatre murs (tableaux, étagères, décoration, mur faisant dos au poste de travail, etc. – à l'aide du miroir, si nécessaire)
Poste de travail (bureau/table)	<ul style="list-style-type: none">• surface et dessous

L'ACC peut prendre des photos de l'espace environnant, si nécessaire. L'ACC peut demander aux candidats de retirer ou de couvrir des objets. Si les candidats quittent le champ de vision de la webcam pour retirer ou couvrir des objets, l'ACC recommencera le balayage de l'espace environnant.



9.6 Vérification concernant les candidats

L'ACC procède à un balayage corporel du candidat en lui demandant de se lever et en examinant les éléments suivants à l'aide de la webcam :

Oreilles	<ul style="list-style-type: none">• le candidat tourne la tête afin que l'ACC examine l'intérieur des oreilles• le candidat rabat ses cheveux longs en arrière, si nécessaire
Lunettes	<ul style="list-style-type: none">• rotation complète• intérieur et extérieur du cadre
Mains	<ul style="list-style-type: none">• paume, dos et ongles
Veste kangourou/vêtement d'extérieur	<ul style="list-style-type: none">• ils doivent être portés pendant toute la durée de l'examen, placés sur le dossier de la chaise ou retirés de la pièce où se déroule l'examen
Bijoux	<ul style="list-style-type: none">• de toutes tailles et de tous types
Pantalons, manches et poignets	<ul style="list-style-type: none">• tirer vers le haut/le bas, découvrir les tatouages
Poches (pantalon et chemise)	<ul style="list-style-type: none">• avant et arrière• les retourner et les vider
Cravate	<ul style="list-style-type: none">• la rouler lentement vers le haut

L'ACC peut prendre des photos des candidats, si nécessaire.

Une fois les vérifications terminées, l'AR met le candidat en contact avec un surveillant afin de lancer l'examen.

10. Pendant l'examen

10.1 Pauses imprévues

Les candidats ont droit à des pauses non planifiées d'une durée maximale de 10 minutes hors du champ de vision de la webcam.



Avant de faire une pause imprévue, les candidats :

- doivent avertir le surveillant au moyen de la fonction de clavardage, en écrivant par exemple « Pause s'il vous plaît », ou en parlant au surveillant;
- ne doivent pas quitter leur poste de travail avant que le surveillant ne leur réponde et leur indique qu'ils peuvent sortir du champ de vision de la webcam.

Au retour d'une pause imprévue, les candidats doivent :

- avertir le surveillant au moyen de la fonction de clavardage, en écrivant par exemple « Retour de la pause », ou en parlant au surveillant;
- recommencer tous les contrôles de sécurité (concernant l'espace environnant et la vérification corporelle).

Les candidats doivent prendre note de ce qui suit :

- Les contrôles de sécurité peuvent prendre de 5 à 10 minutes.
- Ni les candidats ni les surveillants ne peuvent interrompre l'examen pendant la pause ou pendant les contrôles de sécurité.

Veillez prendre note de ce qui suit : Le compte à rebours du *temps restant* se poursuit pendant que les candidats font une pause imprévue et pendant les contrôles de sécurité à leur retour. Les candidats ne bénéficient pas de temps supplémentaire pour faire une pause imprévue.

Il est possible que les candidats ne puissent pas terminer leur examen s'ils :

- n'avertissent pas le surveillant avant de faire une pause non planifiée et de quitter le champ de vision de la webcam;
- reprennent l'examen (lisent et répondent aux questions) sans informer le surveillant qu'ils sont revenus de leur pause;
- reviennent en retard d'une pause.

10.2 La personne chargée de la surveillance en direct

La personne chargée de la surveillance en direct surveille les candidats pendant toute la durée de l'épreuve au moyen de la webcam et du microphone, et s'assurent que ces derniers :

- restent toujours dans le champ de vision de la webcam et que personne ou aucun animal n'entre dans la pièce;
- ne se comportent pas de manière inappropriée ou suspecte;



- respectent les règles de conduite.

En plus de la personne chargée de la surveillance en direct, des programmes d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique surveillent les comportements ou les sons suspects.

Les candidats peuvent communiquer avec le surveillant :

- en envoyant un message via la fonction de clavardage (méthode recommandée);
- en parlant à voix haute.

Les candidats ne doivent parler à voix haute à aucun moment durant l'examen, si ce n'est au surveillant. Les candidats peuvent uniquement chuchoter pour eux-mêmes ou articuler des mots silencieusement, si nécessaire. Il est recommandé d'utiliser la fonction de clavardage pour envoyer un message au surveillant lorsque la communication est nécessaire.

Tout ce qui se trouve dans le champ de vision de la webcam peut être pris en photo à tout moment pendant l'examen. Le surveillant peut demander aux candidats de diriger leur webcam vers un objet pour prendre une photo.

Les candidats entendent le surveillant via les haut-parleurs de l'ordinateur, mais ils ne les voient pas. Le surveillant les surveille tout au long de l'examen au moyen de la webcam et du microphone.

Veillez prendre note de ce qui suit : Les ACC et les surveillants ne peuvent répondre à aucune question relative au contenu de l'examen.

L'ACC, le surveillant ou l'agent de sécurité ont le droit de communiquer avec les candidats (verbalement ou par clavardage) et de procéder à une autre vérification de l'espace environnant à tout moment, si nécessaire. Ils peuvent le faire pendant l'examen alors que le *compte à rebours du temps restant* continue ou en interrompant l'examen.



11. Vue d'ensemble de l'examen

11.1 Durée et parties de l'examen

La durée totale de l'examen inclut un bref didacticiel d'introduction et l'épreuve elle-même. Le fait de sauter le didacticiel ou de le terminer rapidement ne donnera pas aux candidats du temps supplémentaire pour effectuer l'examen.

Toutes les réponses aux questions sont enregistrées directement sur l'ordinateur en cliquant sur la case correspondant à la réponse choisie.

Examen de compétence en physiothérapie (ECP) – composante écrite	
Durée de l'examen :	environ 4 heures
Types de questions :	questions individuelles et questions sur des études de cas
Nombre de questions :	200 (toutes notées)

11.2 Questions d'examen

Il peut s'agir de questions :

- individuelles (autonomes) (environ 10 %)
- portant sur des capsules : deux questions ou plus se rapportant à un même cas (environ 90 %).

La plateforme d'examen peut mettre un moment avant de passer d'une question à la suivante. Le minuteur s'arrête lorsque le candidat passe d'une question à l'autre, afin qu'il ne soit pas pénalisé.

11.3 Temps alloué et suivi de la progression de l'examen

Le temps restant est indiqué en haut de l'écran sous la mention *Temps restant* : Des avertissements apparaissent à l'écran pendant quelques secondes lorsqu'il reste 30, 15 et 5 minutes avant la fin de



l'examen. L'examen se termine lorsque le temps restant atteint zéro; les candidats ne peuvent plus répondre aux questions une fois le temps écoulé et ne reçoivent aucun point pour les questions restées sans réponse.

Tous les items sont pondérés à valeur égale. Les candidats doivent marquer les questions sur lesquelles ils hésitent et y revenir avant de terminer l'examen.

11.4 Terminer l'examen

Pour indiquer que vous avez terminé l'examen, cliquez sur le bouton « Terminer » en haut à droite de l'écran. Des fenêtres contextuelles d'avertissement apparaissent et vous permettent de confirmer que vous avez terminé l'examen. Vous ne pouvez pas reprendre l'examen une fois que vous l'avez terminé.

Lorsque les candidats terminent leur examen, ils doivent en informer le surveillant. Ils ne doivent pas quitter l'application de la plateforme d'examen à distance avant d'en avoir informé le surveillant.

12. Demande de mesures d'adaptation particulières

Les candidats peuvent demander à bénéficier de mesures d'adaptation particulières en faisant parvenir à l'ACORP avant la date limite de dépôt des candidatures à l'examen :

- un formulaire de demande de mesures d'adaptation particulières dûment rempli et signé;
- les pièces justificatives nécessaires, le cas échéant.

Si une situation rendant nécessaires des mesures d'adaptation particulières survient après la date limite de dépôt des candidatures à l'examen et avant le jour de l'épreuve (p. ex., une blessure récente rendant nécessaire l'utilisation d'un appareil fonctionnel), les candidats doivent immédiatement contacter l'ACORP pour que leur demande soit prise en compte. Les demandes de dernière minute visant à obtenir des mesures d'adaptation particulières, faites au centre d'examen le jour de l'épreuve, ne pourront pas être accueillies.

Les candidats dont la demande est acceptée doivent en informer l'ACC et le surveillant dès que possible après avoir pris contact avec eux.

13. Maladies et situations exceptionnelles le jour de l'examen

Conformément aux politiques de l'ACORP concernant l'ECP, il est vivement recommandé aux candidats de ne pas se présenter à l'examen et de renoncer à le passer si, dans l'intervalle, ils sont malades ou confrontés à d'autres situations personnelles exceptionnelles (p. ex., un deuil, une blessure physique récente, etc.) qui peuvent nuire à leur performance durant l'examen.



Si une maladie ou un autre type d'urgence survient après le lancement de l'examen, les candidats doivent en informer immédiatement l'ACC ou le surveillant.

Les candidats doivent informer l'ACORP dès que possible s'ils renoncent à passer l'examen (ne l'ont pas commencé) ou s'ils l'interrompent.

14. Problèmes liés à l'examen se présentant le jour même

Les candidats doivent adresser leurs plaintes ou leurs préoccupations concernant quelque aspect de l'examen (modalités, équipement, déroulement, etc.) de vive voix à la personne chargée de la surveillance en direct le jour de l'examen pour qu'elle y prête une attention immédiate, qu'elle remédie à la situation si possible et qu'elle fasse un rapport à l'ACORP.

Les candidats doivent également consigner leurs plaintes ou leurs préoccupations dans le questionnaire de rétroaction qui accompagne l'avis de passation de l'examen.

15. Résultats de l'examen

Dans les 24 heures suivant la fin de l'examen, Prometric enverra aux candidats par courriel un *avis de passation*.

L'ACORP fera parvenir les résultats des examens par la poste et les publiera sur son site Web dans les six semaines suivant l'examen.

16. Arrêt de l'examen

Les surveillants peuvent mettre fin à l'examen dans les circonstances suivantes :

- le candidat refuse de se soumettre à une quelconque modalité du processus d'ouverture de session;
- l'ordinateur perd la connexion avec la plateforme d'examen plus de trois fois;
- l'ordinateur perd la connexion avec la plateforme d'examen pendant 30 minutes ou plus, même à la première interruption;
- un logiciel espion est installé sur l'ordinateur du candidat;
- le candidat quitte le champ de vision de la webcam sans en avertir préalablement le surveillant;
- le candidat reprend son examen après une pause imprévue sans informer le surveillant qu'il est revenu de la pause;
- le candidat revient d'une pause non planifiée après plus de 10 minutes;



- le candidat se comporte de manière suspecte ou inappropriée;
- le candidat est surpris en possession d'un objet interdit, ou en train de le saisir, pendant l'examen;
- une autre personne ou un animal entre dans la pièce où se déroule l'examen ou dans le champ de vision de la webcam;
- le candidat change de lieu d'examen, c'est-à-dire qu'il déplace son ordinateur portable dans une autre pièce;
- le candidat éteint la lumière dans la pièce où il se trouve;
- le candidat éteint ou désactive sa webcam ou son microphone;
- le candidat parle à d'autres personnes ou se fait aider par elles;
- le candidat enfreint une des *règles relatives aux examens à distance de Prometric* ou une *règle de conduite*
- le candidat présente un comportement abusif envers l'agent de contrôle de conformité, le surveillant ou l'agent de sécurité.

L'arrêt d'un examen signifie que :

- le candidat ne peut pas poursuivre son examen;
- le candidat ne peut pas planifier de passer l'une des épreuves de l'examen actuellement présentées sans l'autorisation de l'ACORP;
- le candidat peut être considéré comme ayant passé une fois l'examen.

17. Connectivité Internet et configurations informatiques requises

Les candidats doivent garder à l'esprit qu'ils doivent disposer d'une bonne connexion Internet pour pouvoir passer la composante écrite par le biais de la télésurveillance. À cette fin, voici quelques éléments à prendre en considération :

- Les candidats doivent pouvoir déplacer sans difficulté leur ordinateur connecté ou leur webcam dans la pièce pour procéder à un balayage complet de l'espace environnant, chaque fois que les agents de contrôle de conformité, les surveillants ou les agents de sécurité de Prometric le demanderont.

IMPORTANT : Afin que le contrôle de sécurité à l'étape de l'inscription se déroule le plus efficacement possible, Prometric exige que les candidats utilisent un ordinateur non ancré à une station d'accueil, équipé d'une webcam mobile.



REMARQUE : Les candidats peuvent effectuer une vérification initiale de leur système visant à confirmer que leur ordinateur répond aux exigences minimales de Prometric en cliquant [ici](#). Si les candidats ne satisfont pas à toutes les exigences susmentionnées, ils doivent passer l'épreuve dans un centre d'examen de Prometric.

18. Les candidats peuvent passer un examen préparatoire

Aperçu

L'examen de préparation à la composante écrite permet aux candidats de faire l'expérience concrète du déroulement de l'examen, avant de passer l'épreuve proprement dite. L'examen préparatoire est présenté par Prometric, le partenaire de l'ACORP chargé de faire passer les examens. Les candidats feront l'expérience des principaux protocoles et modalités de déroulement de l'épreuve proprement dite, ainsi que de la plateforme logicielle à l'aide de laquelle ils passeront la composante écrite de l'ECP.

L'examen de pratique comprend 50 questions à choix multiples représentatives du contenu présenté aux candidats pendant la composante écrite de l'ECP. Les candidats disposent de 60 minutes pour passer l'examen de préparation. Veuillez noter que le résultat au modèle d'examen ne permet pas de prévoir la réussite ou l'échec de la composante écrite réelle de l'ECP.

Méthodes de présentation de l'examen

Les candidats ont le choix de passer l'examen préparatoire dans un centre d'examen de Prometric ou de le passer par télésurveillance dans un lieu privé adéquat. Les deux méthodes de présentation de l'examen sont conçues pour restituer autant que possible le déroulement de l'épreuve proprement dite.

Veuillez prendre note de ce qui suit : Les candidats qui souhaitent passer l'examen préparatoire par télésurveillance doivent d'abord effectuer une vérification de l'état de préparation du système afin de confirmer le caractère adéquat du lieu choisi, de l'équipement et des configurations informatiques

Frais et planification

L'ACORP prendra en charge une partie du coût de l'examen préparatoire, ce qui permet à Prometric de le présenter au prix réduit de 25,00 \$ plus taxes (prix habituel : 45,00 \$ plus taxes).

Pour planifier un examen de préparation à la composante écrite par l'intermédiaire de Prometric, veuillez cliquer [ici](#).



19. Annexe 1 : Règles relatives à la télésurveillance de Prometric (extraits)

19.1 Règles relatives à la télésurveillance de Prometric

Les candidats sont tenus de faire preuve de professionnalisme, de civilité et de respect en tout temps pendant les examens. Tous les examens sont surveillés et enregistrés en continu, par vidéo et audio. Le surveillant à distance et l'agent de sécurité peuvent suspendre la session d'examen en cas de violation de l'une des règles relatives aux examens, notamment en cas de comportement abusif à leur endroit. S'il s'avère que vous avez enfreint une des règles lors de l'examen, le surveillant à distance est tenu d'en informer Prometric et le commanditaire de l'examen. Prometric, pour son propre compte ou conjointement avec le commanditaire de l'examen, prendra alors toutes les mesures nécessaires pour sanctionner la conduite des personnes concernées, y compris l'annulation de leurs résultats d'examen ou des poursuites civiles ou pénales. Vous reconnaissez que vous n'avez aucun droit à la protection de la vie privée à l'endroit où vous vous trouvez pendant l'examen et que vous renoncez à toute revendication fondée sur le droit à la protection de la vie privée. Si vous ne voulez pas être enregistré (que ce soit par vidéo ou audio), veuillez informer immédiatement le surveillant de votre intention de ne pas passer l'examen.

19.2 Confidentialité du contenu et des dispositifs d'examen

- L'application de télésurveillance, le système informatisé de passation des examens, le didacticiel, le contenu de l'examen et le sondage sont des documents publiés, confidentiels et exclusifs ou relevant de la propriété intellectuelle de Prometric et/ou du commanditaire de l'examen
- Il est strictement interdit de divulguer, de publier, de reproduire ou de transmettre toute partie d'un examen, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit (verbale, électronique, écrite, etc.) et à quelque fin que ce soit.
- En cas de reproduction ou de divulgation DE QUELQUE NATURE, le commanditaire de l'examen sera immédiatement avisé et vous, ainsi que toute personne vous ayant donné des instructions ou ayant agi de connivence avec vous, pourrez faire l'objet d'une poursuite administrative, civile et/ou pénale.

19.3 Protocoles d'inscription et pauses

- Pour se présenter à un examen, il faut être en possession d'une pièce d'identité originale, valide (non expirée), avec photo, signée, et délivrée par les autorités publiques. La nature et le nombre des pièces d'identité acceptables sont déterminés à l'avance par le commanditaire de l'examen.
- Les candidats devront montrer leur poste de travail et l'espace environnant.



- Les candidats devront lever les jambes de leur pantalon au-dessus des chevilles, vider et retourner toutes leurs poches, et relever les manches de leur chemise au-dessus de leurs poignets avant de commencer ou de reprendre l'examen surveillé à distance.
- Si les candidats portent des lunettes, ils devront les retirer en vue d'un contrôle visuel visant à vérifier qu'elles ne contiennent pas de dispositif d'enregistrement. Les gros bijoux doivent être retirés avant l'examen et pendant toute la durée de celui-ci.
- Si les candidats ont les cheveux longs qui leur couvrent les oreilles, on leur demandera de les tirer vers l'arrière pour s'assurer qu'ils ne portent pas à l'oreille un accessoire susceptible de leur procurer un avantage injuste (p. ex. une oreillette Bluetooth).
- Il est strictement interdit de quitter le champ de vision de la caméra pendant l'examen.

19.4 Objets interdits et comportement des candidats dans le centre d'examen

- Les objets personnels non autorisés ne peuvent pas être utilisés pendant l'examen. Ces objets comprennent, sans s'y limiter : les vêtements d'extérieur (manteaux épais, parkas, imperméables), les chapeaux, la nourriture, les boissons, les sacs à main, les sacs ou les porte-documents, les blocs-notes, les montres, les téléphones portables, les appareils électroniques, notamment les appareils portables.
- Il est interdit de manger, de boire, de fumer et de mâcher de la gomme pendant l'examen.
- Notes écrites, documents publiés et autre matériel de préparation à l'examen.
- Il est strictement interdit de changer de lieu pendant le déroulement de l'examen, d'éteindre la lumière ou le son, de parler à d'autres personnes ou de se faire aider par elles.

Remarque : Les politiques et les règles de pratique des commanditaires d'examen/clients prévalent sur ces règles-ci en cas de divergence.

La sécurité de l'examen sera assurée pendant toute la durée de l'examen par les agents de contrôle de la conformité, les surveillants et les agents de sécurité de Prometric. Leurs responsabilités comprennent :

- La vérification de l'admissibilité des candidats qui passent la composante écrite avant le début de la session d'examen. Seuls les candidats ayant dûment planifié une session seront autorisés à passer l'examen au moyen de ProProctor.
- Les candidats seront soumis à un contrôle dans le cadre des modalités d'inscription et leurs effets personnels seront examinés. Le lieu où se déroule le test sera également contrôlé à l'étape de l'inscription, après des pauses non planifiées et, si nécessaire, à tout moment pendant l'examen.



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

Pour plus de précisions concernant les conditions d'utilisation de ProProctor, veuillez consulter la page suivante : <https://www.prometric.com/fr/proproctor-tm>